



Décentralisation Droit vers une nouvelle cartographie « Locale »

C'était une ambiance d'écoute attentive. Au nouveau palais de la présidence le mardi 29 mars dernier, le président Faure Gnassingbé a entretenu les chefs traditionnels et des préfets sur la nouvelle politique de décentralisation dont lui et le gouvernement sont porteurs, avant l'entame du processus proprement dit. Processus au bout duquel l'on notera une amélioration du fonctionnement organisationnel des communautés, selon le vœu du chef de l'Etat. En un mot, la cartographie « locale » togolaise se trouve redessiné. Et le processus devant aboutir à sa concrétisation est irréversible.

P3

DOSSIER



Décentralisation Sens, enjeux et perspectives

Le Togo à l'instar des autres pays dans le monde a pris à cœur la politique de décentralisation et de développement local. La question est rendue d'actualité par la décision prise récemment en Conseil des ministres de créer quatre nouvelles préfectures mais aussi l'idée de donner naissance à de nouvelles communes dans le pays...

PP 6 & 7

CORRUPTION

Kodjo Ménan
à la DCPJ ou à
la prison civile
de Lomé ?



P 3

TRANSPORT

Maintien
des tarifs,
le Syliconto
se justifie



P 11

EDITO

« Kermesse communale »
pourquoi ?

Rarement, depuis le début de l'ère démocratique au Togo, la question de la décentralisation et des élections locales auront tant occupé une telle place d'importance dans les débats et les projections politiques. Sinon, allions-nous dire plutôt, dans les calculs politiques. Normal ! nous répondrait-on, puisque les toutes dernières que nous avons connues datent quand même, d'une génération, c'est-à-dire d'une trentaine d'années ...

P 3

	Contenu		Bénin / Présidence Passation de charges le mercredi prochain P 4		Diaspora togolaise Buffalo Lambert, Coach des stars P 5
	Lancement d'album Ogrini Baladjé présente « Améssiamé » P 9		Arts martiaux Examen de passage chez Gazelle taekwondo club P 10		Décentralisation Faure Gnassingbé lance le processus P 11

Nation

Akébou / Résolution des litiges fonciers

Une délégation des cadres des préfectures de Wawa, d'Amou et de l'Akébou conduite par le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat Me. Sessénou Fiatouwo a rencontré les acteurs de la crise foncière entre les peuples Akposso et Akébou, le 28 mars 2016 à Kougnohou.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la résolution des litiges fonciers qui opposent les deux communautés depuis 1965.

La rencontre a permis de recueillir les approches de solutions des différents protagonistes de la crise afin d'harmoniser et de trouver des pistes de solutions pour faire régner la paix et l'harmonie. Le conflit dans ces communautés a brisé des liens de parentés, de cohabitation et des vies humaines de part et d'autre des deux communautés.

Golfe / Secours aux prisonnières à Lomé

L'Union Chrétienne Féminine du Togo (UCF-TOGO) La fait don le 24 mars 2016 de vivres et de non vivres aux femmes en détention à la prison civile de Lomé.

Cette remise de don a pour objectif d'apporter un soutien aux femmes en détention durant la semaine sainte. Le don est composé de sacs de riz, de paquets de papiers hygiéniques et de cartons de savons. Il a été remis à Gmakagni Nikabou, le régisseur de la prison civile de Lomé. Ce dernier a profité de l'occasion pour lancer un appel à d'autres bonnes volontés d'appuyer le gouvernement dans sa politique d'amélioration des conditions de vie des détenus.

Doufelgou / Opération un enfant, une identité

Trente-huit enfants et jeunes membres des clubs scolaires dans le Doufelgou ont pris part à un atelier de formation dans leurs localités respectives sur le droit des enfants à une identité.

Organisé par l'ONG Club des Amis d'Enfants (CAE), avec le soutien financier de « Danmarks Indsamling », cet atelier se situe dans le cadre du projet « Droits des enfants à une identité ». Il a été initié par l'ONG BorneFonden et a pour objectif de renforcer les connaissances et les capacités des enfants et des jeunes sur l'identité, la structuration et le fonctionnement d'un club d'enfants et de jeunes. Les organisateurs ont profité de l'occasion pour demander aux participants et aux leaders communautaires de sensibiliser leurs pairs dans leurs établissements sur l'enregistrement systématique des enfants à l'état civil de sorte que chaque enfant ait un acte de naissance.

Tchaoudjo / Alerte sur les ponts de Sokodé

Le préfet de Tchaoudjo, le Colonel Mompion Latiéindou accompagné des directeurs régionaux des Travaux Publics, et de plusieurs autres personnalités, a effectué le 24 mars 2016 une visite de terrain pour constater la menace qui pèse sur les ponts Kpandi, Kpondjo et Adjorogo situés dans la préfecture. Que ce soit sur les ponts de Kpandi, Kpondjo et Adjorogo, les premières causes de la menace identifiées sont dues aux actes humains notamment, l'exploitation du sable dans les rivières, le maraichage dans les lits et la destruction de la galerie forestière de ces cours d'eau. Les mesures immédiates pour sauver ces ponts sont les travaux de renforcement des ouvrages et le reboisement des berges pour la réhabilitation des galeries forestières de ces cours d'eau.

Tradition

Rencontre avec des "sorciers"

La région de Kara dans le nord du Togo est culturellement et traditionnellement très riche. Réputée, nous apprend l'histoire, pour la bravoure de ses paysans et de ses guerriers, elle a une autre caractéristique: la danse traditionnelle dénommée Habiè.

Il s'agit d'une danse qui a lieu tous les cinq ans et qui regroupe uniquement les initiés en sorcellerie.

Un rendez-vous où chaque sorcier vient démontrer le degré de sa puissance.

"Des sorciers, il en existe aussi dans presque toutes les contrées du sud Togo ; mais ici, ceux qui détiennent ce pouvoir n'acceptent pas s'afficher ou à être désigné comme tels, surtout, en public", indique Botso Malbada, un natif de la région.

Le chef traditionnel du village de Kéta-Assoukopé situé à une cinquantaine de kilomètres à l'Est de Lomé, Togbé Kpalikpatcho III nous reçoit à son domicile, assis sur un siège les deux pieds posés sur une peau de bête étendu devant lui.

Il affirme avoir tranché déjà des litiges relatifs à la sorcellerie dont il a même déjà fait les frais dans sa vie.

Arouna Djaffo Agbanin est aujourd'hui l'une de ces rares personnes qui avouent publiquement leur sorcellerie. Je suis allé à sa rencontre au quartier Agoè à Lomé dans une maison dont la vaste cour est dominée par l'ombre des manguiers qui s'y trouvent. "Je suis sorcier, mais un sorcier positif, qui utilise sa puissance pour combattre les sorciers qui font du mal", indique le professeur Agbanin, qui fait paraître désormais au Togo, un journal titré Afrique Tradition et qui parle exclusivement de la sorcellerie et de



Un missile traditionnel X3

l'ésotérisme.

Le dernier numéro de ce magazine est consacré à un sujet concernant un missile traditionnel.

Parmi les milliers de fidèles qui fréquentent aujourd'hui les églises charismatiques au Togo, nombreux sont ceux qui le font pour se mettre à l'abri de la sorcellerie.

Réalité bien connu des pasteurs qui sont aussi nombreux à proposer le salut de leur église.

Malgré la multiplication de ces églises et le contrepoids que représente l'action bienveillante d'autres sorciers, la sorcellerie reste une puissance très redoutée, du fait de sa capacité présumée de nuisance, une croyance fortement ancrée chez une bonne partie de la population.

Nicolas AGBOSSOU
BBC Afrique

Kara / Fête du partage

La cinquième édition de la fête du partage s'est déroulée le 28 mars 2016 à la place de la Victoire à Kara. La fête a été rendue possible grâce à une initiative de l'ONG « Child to Child ». La célébration a eu lieu en présence de diverses personnalités politiques administratives et traditionnelles de la ville.

Avec pour thème « les conséquences des grossesses précoces en milieu scolaire », cette fête a eu lieu dans le cadre des activités annuelles de Child to Child. Au cours de la célébration, des kits composés de vivres et non vivres ont été remis aux enfants. Occasion pour les organisateurs de donner un peu de joie aux tout petits en cette période de paques. L'ONG Child to Child œuvre en faveur des enfants en difficulté sans distinction ni de race ni de religion. Elle a pour objectif de favoriser l'éveil des enfants nécessiteux en vue de leur réinsertion sociale.

Kloto / Prévention du réchauffement climatique

Les populations de la préfecture cherchent des voies et moyens pour lutter contre le réchauffement climatique. En vue d'amener les couches vulnérables à comprendre les stratégies d'adaptation et de résolution en cas de catastrophes liés au changement climatique, une séance de sensibilisation et d'éducation sur les stratégies de prévention, de gestion des catastrophes et des terres a été organisée le 23 mars 2016 à Kpalimé.

Les participants sont résolus à adopter désormais un changement de comportement à travers des stratégies telles que, la gestion des déchets plastiques, la gestion des bas-fonds et la gestion des cours d'eau et des arbres. En rapport avec cette menace, Aliou Koindé, l'orateur de la rencontre a déclaré que la température moyenne à la surface de la planète et des océans a augmenté entre 1971 et 2010 et qu'à l'échelle de l'humanité, une moyenne de 200 millions de personnes sont touchées chaque année par les catastrophes naturelles et environ 70.000 en périssent.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)

La Neutralité Positive

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Cafer

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: St Louis
Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

... Et depuis des présidents de délégations se sont installés, se sont renouvelés, bon gré, mal gré... beaucoup d'événements relatifs à la décentralisation se sont produits, l'eau a coulé sous le pont, mais on retiendra surtout que nous sommes restés à la traîne puisque nous n'avons pas réussi à bouger d'un iota. Mais aujourd'hui, l'événement qui vient animer la scène politique est cette décision du gouvernement – dans le cadre d'une importante réforme territoriale - de doter le pays de nouvelles structures. C'est important car c'est un événement

qui – annonce certes – mais qui laisse également croire que la campagne pour les élections Locales que nous attendons depuis belle lurette a bel et bien commencé. Mais curieusement l'opposition togolaise qui depuis plusieurs années, se montre intransigeante et même va-t'en guerre contre le gouvernement sur les questions de découpage, s'emmure dans un silence surprenant depuis cette annonce. Comme si la nouvelle cartographie communale était une prière tombée du ciel et ne présentait aucun couac. Ce serait tant mieux, s'il n'y avait

pas de divergences autour de cette réforme de décentralisation du parti au pouvoir. Sinon, il ne faudra pas attendre la veille des prochaines élections pour brandir tel ou tel désaccord sur la réforme locale. C'est le moment où jamais, pour l'opposition de mesurer ce qui a été fait ou pas dans cette nouvelle politique de décentralisation et avec des arguments et des démonstrations de poids qui cloueraient le bec à tout adversaire. L'enjeu est de taille pour les prochaines Locales dont on ne connaît pas encore les dates. Surtout lorsqu'on s'inscrit dans la

perspective d'une écrasante victoire face à un parti au pouvoir qui a déjà déployé « une artillerie lourde » de communication, avec des éléments de langage appropriés, autour de sa nouvelle vision de décentralisation. Une manière comme une autre pour lui de baliser la voie à une véritable victoire. Mais se taire, pour l'opposition, c'est adhérer aux conséquences que cette nouvelle « kermesse communale » pouvait avoir et il n'y aura aucune raison à se plaindre, à contester des résultats, etc.

Dieudonné Korolakina

Décentralisation
Droit vers une nouvelle cartographie « Locale »

C'était une ambiance d'écoute attentive. Au nouveau palais de la présidence le mardi 29 mars dernier, le président Faure Gnassingbé a entretenu les chefs traditionnels et des préfets sur la nouvelle politique de décentralisation dont lui et le gouvernement sont porteurs, avant l'entame du processus proprement dit. Processus au bout duquel l'on notera une amélioration du fonctionnement organisationnel des communautés, selon le vœu du chef de l'Etat. En un mot, la cartographie « locale » togolaise se trouve redessiné. Et le processus devant aboutir à sa concrétisation est irréversible.



Faure Gnassingbé

I faut le dire, depuis « la résurrection » du débat politique autour de la nécessité d'aller aux élections locales, il y a plusieurs mois et au sortir de la dernière élection présidentielle, c'est la première sortie de taille que l'on note de la part des gouvernants. Que le chef de l'Etat lui-même prenne le devant du sujet pour recevoir et dialoguer avec les garants des us et coutumes, ceux-là qui sont

au plus près des réalités des populations locales, cela dénote – c'est incontestable - que la question locale n'est pas du tout mineure pour le gouvernement. Pour y croire, il faut rappeler que ce dernier cadre d'échanges présidé par le président de la République a été préfiguré par l'adoption, il y a quelques jours, en Conseil des ministres d'un projet de loi relatif à la création de nouvelles communes. Elle a permis de préciser l'esprit

et les modalités de mise en œuvre de ce projet qui aura une incidence majeure sur l'organisation administrative du Togo. Une suite naturelle après cette adoption récente, en Conseils des ministres ? Sans aucun doute. Mais surtout, l'amorce d'une politique locale participative que le gouvernement appelle de tous ses vœux. Et pour le souligner, le président a martelé que « le gouvernement ne peut pas décider tout seul sans l'avis de vous (Ndlr : chefs traditionnels, préfets, etc.). Cette réforme va bouleverser la manière dont l'Etat agira désormais dans vos cantons et préfectures ».

Cahier de charges de nouveaux chefs cantons

Et ce n'est pas le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpessi, qui allait pouvoir démentir le président de la République au cours de cette rencontre d'échanges. « Avoir des communes viables du point de vue économique et financier et de taille raisonnable du point de

vue démographique afin d'en assurer l'efficacité », soulignera le ministre. Il n'a pas caché que la réussite des objectifs de cette nouvelle vision du développement local va devoir reposer sur le triangle : chef canton, maire et préfet. Et pour ce faire la synergie d'action et la cohésion sont de mise. Selon le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, le chef de canton est appelé à jouer un rôle clef dans la mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation : « Le chef canton sera davantage sollicité car il aura une double mission : d'abord celle régalienne de gardien des us et coutumes dans son ressort de compétence, ensuite celle d'acteur de développement à la base où il continuera d'être une source d'inspiration pour les conseillers municipaux et pour le maire ».

L'opposition et les Locales

Il est clair que le sujet politique qui va constituer dans les jours à venir, le choux gras des partis politiques est cette réforme de la politique locale avec ce processus

devant nous conduire aux élections qui n'ont plus eu lieu au Togo depuis 1987, donc bientôt trente ans. Si nombre de partis d'opposition qui ont ouvert vivement ce débat tardent à réagir, il faut en revanche observer que quelques partis comme la CDPA avaient déjà entamé la lutte sur ce front. Le parti de Brigitte Adjamagbo avait déjà lancé un assaut vers certaines localités pour expliquer les bien-fondés des réformes, et sensibiliser les populations locales sur leur devoir dans cette lutte qui devrait obligatoirement permettre d'obtenir les réformes. Nicodème Habia du Parti des Démocrates vient de réagir suite à la création de nouvelles communes. « Nous avons tous écouté les communiqués du gouvernement à propos des nouvelles préfectures et autres, mais ce qui nous importe nous les Démocrates, ce sont les réformes », note-t-il. Vivement que les acteurs politiques de tous bords puissent jouer leurs parts dans cette nouvelle politique que l'Etat veut participative.

D.K.

Corruption
Kodjo Ménan à la DCPJ ou à la prison civile de Lomé ?

Accusé d'avoir détourné une importante somme d'argent destinée à rénover les locaux de l'Ambassade aux Usa, kodjo Ménan l'ancien ambassadeur du Togo auprès des Nations Unies est depuis vendredi entre les mains des autorités judiciaires.



Kodjo Ménan

Selon plusieurs sources concordantes, Kodjo Ménan serait déjà transféré à la prison civile de Lomé. Cependant, et à en croire d'autres sources dignes de foi, le diplomate serait encore au niveau de la DCPJ. Pour nos confrères du site d'informations icilome.com, « il ressort que l'ancien ambassadeur du Togo auprès de l'Onu n'est pas déféré à la prison civile de Lomé. Mais il est toujours gardé à la DCPJ ». Ce portail explique les charges retenues contre l'homme ne sont pas assez suffisantes pour l'envoyer directement en prison.

Est-il que plusieurs questions restent sous-jacentes à cette détention, car évoquer une affaire de détournement pour laisser une telle figure de la diplomatie à la merci de la justice ne paraît ni probant, ni plausible aux yeux de plusieurs citoyens togolais. Dans les échanges et discussions informels que suscite cette affaire, il y aurait anguille sous roche ; car bon

nombre de Togolais croient fermement qu'en matière de détournement d'argent, bien d'autres personnes mériteraient de passer pour répondre de leurs actes devant le juge avant Kodjo Ménan. Pour eux, il est sans doute reproché autre chose au diplomate. Certains vont plus loin en pointant du doigt, une inimitié qui l'opposerait à son ministre de tutelle Robert Dussey.

Par ailleurs, bien des sites d'informations qui se sont saisis de l'affaire, croient savoir que les documents comptables de l'affaire dans laquelle le diplomate serait trempé « ont été détruits ». Si tel est réellement le cas, veut-on noyer son chien en l'accusant de rage ?

Le montant global de la malversation dont on l'accuse tournerait autour de 922 milles dollars US, soit à peu près 500 millions de F CFA.

TM



International

Niger / Après présidentielle Hama Amadou libéré, le pouvoir rejette la transition

Tout juste après sa réélection à la présidentielle du 20 mars dernier, le président sortant Issoufou Mamadou a proposé un gouvernement d'union nationale à l'opposition. Comme pour montrer sa bonne foi, son adversaire Hama Amadou obtient une libération provisoire. Mais, l'opposition pose comme condition préalable, un gouvernement qui devrait déboucher sur une transition. Une proposition que rejette en bloc le pouvoir en place.



Hama Amadou

Le lundi dernier, plusieurs représentants de l'opposition ont rencontré le Premier ministre Brigi Rafini, conformément à la volonté exprimée du chef de l'Etat réélu de former un gouvernement d'union nationale avec l'opposition. Dans la foulée, la libération de l'opposant Hama Amadou devrait en fait décrier la scène politique, et amener l'opposition à croire en la bonne foi du régime en place.

Mais l'opposition semble considérer cette « main tendue » comme une occasion pour amener le pouvoir nigérien à faire des concessions. Pour eux, en effet, la priorité n'est pas un gouvernement d'union nationale, mais un dialogue qui déboucherait sur une transition politique inclusive. « Ce n'est tout simplement pas possible.. », s'exclame le Premier ministre. Selon lui,

« le chef de l'Etat n'est pas en quête de légitimité ; ce qu'il veut, c'est rassembler pour apaiser la situation sociopolitique au Niger. »

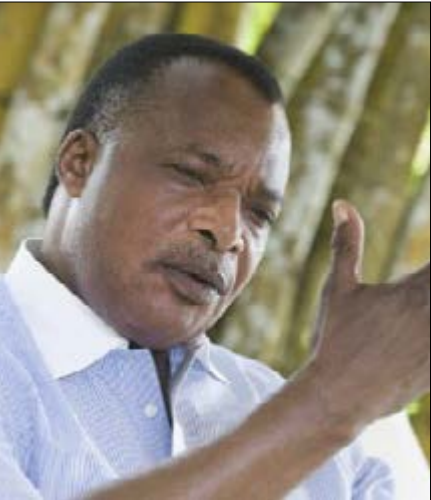
Ce bras de fer intervient dans un contexte où l'opposition nigérienne a boycotté le deuxième tour de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 en raison de la détention jugée arbitraire de Hama Amadou pour son implication présumée dans une affaire de trafic d'enfants.

La Cour d'appel a choisi la fin du processus électoral pour libérer Hama Amadou. L'opposant n'inquiète visiblement plus les juges, alors qu'en janvier, ils estimaient qu'il y avait un risque de trouble à l'ordre public s'il était libéré.

A.W.

Congo Journée « Brazzaville morte »

En réaction à la réélection du président sortant Denis Sassou Nguesso au dernier scrutin présidentiel, une journée ville morte a été organisée à Brazzaville. Une journée ville morte diversement suivie dans la capitale.



Denis Sassou Nguesso

Cet appel à la ville morte, lancé par les opposants qui contestent la réélection du président Denis Sassou-Nguesso, est diversement entendu et suivi dans le pays. Ce mardi matin, dans les quartiers périphériques du nord de Brazzaville et jusqu'au centre-ville, tout fonctionne normalement. Sur les principales artères, les embouteillages sont visibles. De l'autre côté de la ville, dans les quartiers sud, si les agents sont présents dans les mairies

d'arrondissement par exemple, les autres activités sont au ralenti. Les transports en commun sont essentiellement assurés par quelques rares bus de la Société des transports urbains. La circulation n'est pas du tout intense. Les commerces sont pour la plupart fermés. La plupart des habitants sont soumis à la marche à pied.

Pour la présidente du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail (Must), il ne s'agit là que d'une première opération d'une série d'autre.

Du côté du pouvoir, l'on parle de volonté de l'opposition d'instaurer « un chaos » dans le pays. Pour le secrétaire du Parti congolais du Travail (Pct), Pierre Ngolo : « Qu'il y ait des candidats qui pensent que les résultats présentés ne reflètent pas le verdict populaire, ils ont la possibilité d'engager des procédures, conformément à la loi. Plutôt que de faire cela, qu'on ait recours à des moyens peu orthodoxes qui répondent simplement à une volonté d'instaurer le chaos dans la République, ceci nous le déplorons ».

L'opposition a, selon la loi électorale, 15 jours après la proclamation des résultats pour présenter un recours, c'est-à-dire jusqu'au 7 avril.

Alexandre Wémima

RCA / Investiture Touadéra officiellement Président de la RCA

Le nouveau président centrafricain Faustin-Archange Touadéra, élu le 14 février, a pris officiellement ses fonctions mercredi, après avoir prêté serment lors de la cérémonie d'investiture à Bangui.

« Je jure de respecter scrupuleusement la Constitution (...) et de préserver la paix », a déclaré Faustin-Archange Touadéra, investi président de la Centrafrique ce mercredi 30 mars. Le nouveau chef de l'État s'est également engagé à remplir sa charge sans aucune considération ethnique et de ne jamais exercer son pouvoir à des fins personnelles.

Le président de la « réconciliation nationale »

Vêtu d'un costume sombre, Faustin-Archange Touadéra a ensuite écouté attentivement le président de la Cour constitutionnelle, Zacharie Ndouba, s'adresser à lui. « Vous incarnez désormais la nation toute entière et ses valeurs. Soyez fidèle au serment que vous avez prononcé. Vous serez le président de la réconciliation nationale », a déclaré ce dernier, exhortant ses compatriotes à « taire [leurs] rancœurs et à panser [leurs] plaies ».

De son côté, la présidente de transition, Catherine Samba-Panza, a remercié la communauté internationale pour son aide dans le retour à l'ordre constitutionnel. « Vive la République centrafricaine unie, réconciliée avec elle-même et désormais engagée sur la voie de la démocratie »,



Faustin-Archange Touadéra

a-t-elle lancé.

Chefs d'État africains dans l'assistance

Plusieurs chefs d'État africains étaient venus assister à la cérémonie d'investiture, organisée dans le stade de 20 000 places de la capitale, sécurisé par les Casques bleus. Parmi eux, ceux de Guinée équatoriale, Téodoro Obiang Nguéma, et du Congo Brazzaville, Denis Sassou Nguesso.

Jeuneafrique.com

Bénin / Présidence Passation de charges le mercredi prochain

Le président sortant du Bénin, Boni Yayi, passera mercredi prochain les charges présidentielles à son successeur, Patrice Talon, indique un communiqué du gouvernement béninois publié dimanche.

Selon le communiqué, le chef de l'Etat sortant du Bénin, Boni Yayi, en fin de mandat, après avoir passé ses deux mandats constitutionnels à la tête de l'Etat béninois, passera mercredi 6 avril matin à 8h30 les charges présidentielles à son successeur, Patrice Talon, le nouveau président élu. Selon la même source, cette cérémonie sera marquée par un tête-à-tête de quinze

minutes entre les deux hommes politiques à la suite de laquelle le président entrant accompagnera le président sortant à sa voiture.

"Cette cérémonie relative à la passation de charges entre le président sortant et l'entrant est conforme à la tradition républicaine, instaurée au Bénin depuis l'historique conférence des Forces vives de la Nation de février 1990. Elle traduit



Yayi Boni

Patrice Talon

non seulement la courtoisie entre les deux présidents, mais aussi est de nature à rassurer les populations de la bonne santé de la démocratie béninoise", indique la même source. L'homme d'affaires Patrice Talon a été élu président en remportant le second

tour de l'élection présidentielle béninoise de 2016. Il a obtenu 2.015.889 voix au second tour, soit 65,39 % des suffrages exprimés, contre 1.067.107 voix soit 34,61% pour son challenger, le Premier ministre sortant Lionel Zinsou.

Xinhua

RFI Challenge App Afrique Un Togolais parmi les dix finalistes

Le Togolais Koffivi Mawuyram Madze avec son projet « Dokita Eyes » (yeux de docteurs) figure parmi les dix finalistes du RFI Challenge App Afrique.



Cette compétition lancée le 04 décembre 2015 vise à récompenser les innovations numériques permettant d'améliorer la qualité des services de santé en Afrique.

Les dix (10) projets finalistes viennent de la république du Congo, de la république démocratique du Congo, du Sénégal, du Cameroun, du Togo, du Mali, et du Burundi. Il s'agit de Passdocteur de Moussa Traoré, Paluchek de Patrick Kabangiro, Giftedmom d'Alain Nteff, Dokita Eyes

de Koffivi Mawuyram Madze, Psy4Africa de Momo Bertrand, Santé Priorité de Jean-Claude Nduwimana, Karangue de Mamadou Sall, Bogou de Cheick Oumar Bagayoko, ANEMIAPP de Arnold Wogbo et Edupalu de Eliphail Balloula Touladi.

Dans le but de faire avancer les différents projets touchant notamment au paludisme, à la psychiatrie, l'ophtalmologie, ou encore à la santé maternelle, les finalistes seront soutenus et accompagnés par RFI et ses partenaires.

TM

Développement Selasi Dankwa un génie engagé contre le paludisme

Le paludisme constitue encore aujourd'hui l'une des maladies les plus meurtrières en Afrique. Malheureusement, en l'absence d'un vaccin homologué le bilan de la lutte contre la maladie n'est pas encore concluant et les parasites de la maladie développent une résistance aux antipaludéens. Selasi Dankwa, un chercheur ghanéen de la santé publique a fait du paludisme, une affaire personnelle. Son objectif, retourner au laboratoire, chercher un vaccin et pourquoi pas un remède plus efficace.



Selasi Dankwa a fait ses premières études universitaires au Ghana. Elle a ensuite déménagé aux États-Unis où

elles'est spécialisée en chimie biologique au Wellesley College, un petit collège d'arts libéraux pour femmes dans le

Start-up WeCashUp banque futuriste ?

Fondée par le jeune Camerounais de 24 ans, Cédric Atangana, la start-up Infinity Space met à la disposition des clients une plate-forme de paiement sans carte bancaire, WeCashUp. Elle permet ainsi aux particuliers sans carte bancaire de pouvoir effectuer des achats en ligne et de sécuriser leurs transactions. Elle offre également une opportunité pour étendre leur zone de déploiement et d'acquérir de nouveaux marchés, en l'occurrence en Afrique.

Pour le diplômé en Génie industriel et informatique de Polytech Marseille, il s'agit essentiellement d'aligner l'Afrique « endormie » sur un marché de l'e-commerce beaucoup plus dynamique en Europe et en Amérique. Il a également à cœur d'adapter les avancées technologiques aux spécificités africaines.

« Sur plus d'1 milliard de personnes en 2016, on dénombre encore environ 800 millions sans

compte en banque et sans moyen de paiement en ligne. Pourtant 400 millions d'entre elles ont des téléphones mobiles et utilisent déjà des solutions de paiement mobile tel que M-PESA, Orange Money, MTN Mobile Money, Airtel Money etc. Aussi, d'ici 2020 le taux de pénétration d'Internet atteindra-t-il les 52% et plus, ce qui signifie que les personnes en Afrique ont de plus en plus accès à internet, accèdent aux sites marchands en ligne mais ne peuvent pas payer simplement parce que ceux-ci ne leur proposent

Diaspora togolaise Buffalo Lambert, Coach des stars

Le Togo brille au-delà de ses frontières par sa diaspora. Et au rang de cette diaspora qui fait honneur, il faut compter Degbe Lambert un éducateur physique, qui a réussi à se faire un nom dans le domaine en Europe et en Afrique.

De son vrai nom Degbe Lambert, ce Togolais est très connu en Europe et un peu partout en Afrique. Le métier de coach sportif est une passion qu'il a toujours eue. « C'est par passion que je suis rentré dans le domaine du sport. Au départ, j'étais prof de taekwondo ceinture noir 3ième Dan. Ma rencontre avec Mr. Appolous en cote d'Ivoire dans les années 1998 va changer tout. J'étais devenu son assistant où je donnais presque tous les cours d'aerobic, de step, de taebo, et de taekwondo... Vite je rencontre les personnalités et je les entraînaient depuis plus de 3 ans », nous a-t'il confié.

Cette passion l'a aussi conduit au Cameroun à l'hôtel Hilton Yaoundé où rapidement il devient coach fitness des ministres et Hommes d'affaires et les grandes dames de Yaoundé dans un club VIP fréquenté par les expatriés européens. De là il atterrit Quelques années plus tard aux Pays-Bas. C'est comme cela que l'aventure Européenne a commencé pour lui. Aujourd'hui ses activités le conduisent en France, aux USA, en Belgique où il vit avec sa famille. Personal trainer advanced international, il a déjà offert ses services aux forces armées togolaises en tant qu'entraîneur de karaté des éléments du



Degbe Lambert,

camp FIR Force d'Intervention Rapide. En 2014, il reçoit le Trophée du meilleur coach sportif Fitness et personal trainer à Bruxelles et au Togo

Rachidou Zakari

Massachusetts. Elle a ensuite obtenu un doctorat en sciences biologiques et santé publique dans la prestigieuse Université Harvard. Elle y reçoit une bourse de Voyage international. Ce prix lui a donné l'occasion de se rendre à Dakar, au Sénégal pour mener des recherches sur le paludisme à l'hôpital de Dantec avec d'autres scientifiques sénégalais. A force de se frotter avec d'autres chercheurs engagés contre le paludisme, elle fini par en faire son combat

« Dans ma première année d'études supérieures, j'ai eu l'occasion de tourner à travers trois laboratoires de recherche. Celui qui a travaillé sur les stades sanguins du paludisme, l'une sur le VIH et l'autre sur la tuberculose. J'ai fini par rejoindre le laboratoire du paludisme et de la réalisation de mes recherches doctorales.

Scientifiquement, j'ai particulièrement apprécié l'étude sur l'agent pathogène - le parasite qui cause le paludisme - et son interaction avec l'hôte humain. En outre, du point de vue de la santé publique, le paludisme est une maladie commune au Ghana; la plupart des Ghanéens que je connais l'ont eu avant. Il représente également tous mes souvenirs d'être très malade comme un enfant », confie t'elle. Pour Selasi, l'augmentation de l'accès et l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, et l'augmentant de

la disponibilité et l'accessibilité des médicaments contre le paludisme constituent aujourd'hui les moyens d'actions efficaces de lutte contre le paludisme. Mais « il est important de garder à l'esprit que les plans de lutte contre le paludisme qui sont conçus doivent être adaptés à la communauté ou la ville en question, étant donné que les modes de transmission du paludisme peuvent varier considérablement, même à travers un seul pays ».

Malgré les résultats probants du vaccin RTS, S contre le paludisme, les comités consultatifs de l'OMS sur la vaccination et de la politique du paludisme, ont recommandé encore des études pilotes supplémentaires. Il faudra encore un certain temps pour les organismes de réglementation nationaux d'approuver son utilisation. C'est autant d'éléments qui selon la scientifique demandent de nouvelles recherches. Elle compte bien revenir au Ghana pour y installer un laboratoire de lutte contre le paludisme.

«Je prévois revenir au Ghana pour lancer un laboratoire de recherche sur le paludisme. Dans ce rôle, je l'espère être en mesure de collaborer avec d'autres chercheurs au Ghana et en Afrique qui travaillent sur différents aspects du même problème » envisage t'elle.

TM



pas le paiement par mobile en ligne », explique t-il au site Start-upbrics.com. WeCashUp a été retenue pour participer, le 14 avril 2016, au concours «European Fintech Awards» qui vise à récompenser les 100 meilleures innovations en matière de solutions financières et de paiements.



Dossier

Décentralisation

Sens, enjeux et perspectives

Le Togo à l'instar des autres pays dans le monde a pris à cœur la politique de décentralisation et de développement local. La question est rendue d'actualité par la décision prise récemment en Conseil des ministres de créer quatre nouvelles préfectures mais aussi l'idée de donner naissance à de nouvelles communes dans le pays. Cette annonce a stimulé auprès de certains Togolais, l'idée d'accorder aux divisions territoriales du pays la chance de s'autogérer pour un développement participatif. Mais au juste, que renferme la politique de décentralisation dans le pays ? Approches de réponses avec ce dossier de Togomatin.

Quatre nouvelles préfectures en gestation

Les localités de Mô, Agoè-Nyivé, Oti-Sud et Naki-Est vont changer bientôt de statut en devenant des préfectures. C'est ce qui ressort du 3e avant-projet de loi adopté le 24 mars 2016 en Conseil des ministres par le gouvernement. D'après le Conseil des ministres, l'objectif poursuivi dans la création de ces quatre nouvelles préfectures est de « rapprocher constamment l'administration des administrés pour une meilleure qualité du service public ». Selon la justification du gouvernement, la mesure vise à mettre en œuvre la décentralisation mais aussi assurer un meilleur encadrement des collectivités locales pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel économique.

Le Conseil a par ailleurs évoqué la création de nouvelles communes dans le pays. A cet effet, il a fait savoir que les critères utilisés pour la création de ces communes sont la situation géographique, les aspects sociologiques et historiques, les potentialités économiques locales et les données démographiques. L'avant-projet de lois portant création des quatre nouvelles préfectures précitées sera soumis à l'appréciation de l'Assemblée nationale togolaise. Les quatre nouvelles préfectures en vue portent le nombre total des préfectures au Togo à 39. Jusqu'en 2013, le Togo comptait en tout 5 régions, 35 préfectures, 01 sous-préfecture et 387 cantons.

Carlos Amevor



Circulation sur le boulevard du Mono

Point sur le processus de décentralisation

Depuis la constitution du 14 octobre 1992, le Togo a opté pour une réforme de l'organisation administrative fondée sur le principe de la décentralisation. En effet dès les années 1990, la décentralisation est devenue la forme d'organisation administrative de la plupart des États africains car

elle incarne l'espoir. Aussi s'avère-t-il nécessaire de savoir que la décentralisation se fait dans un cadre juridique bien précis, avec des collectivités territoriales, des acteurs et des compétences dévolues.

Amlalo Mensah Sédo,
Base.afrique-gouvernance.net

Qu'est-ce que la décentralisation?

Il existe en fait plusieurs formes de décentralisation :

- La décentralisation politique : octroyer davantage de pouvoir décisionnel au niveau local, c'est-à-dire aux citoyens ou à leurs élus
- La décentralisation administrative : transférer les compétences de services publics aux collectivités territoriales (en l'occurrence pour le Togo : les Communes, les Conseils de Préfecture et les Conseils de Région)
- La décentralisation économique avec la privatisation des services publics notamment.

Nous nous intéresserons ici uniquement aux deux premières formes de décentralisation, puisque les principaux services publics (eau, énergie, télécommunications) au Togo sont principalement gérés par des entreprises d'Etat.

La décentralisation politique :

Elle permet aux citoyens de participer aux décisions qui les concernent directement. Les actions entreprises par les responsables locaux coïncident ainsi avec les besoins des populations. Toutefois, cette forme de décentralisation ne peut être réellement effective sans élections locales.

La décentralisation administrative :

Afin que les populations puissent avoir des services publics adaptés à leurs besoins, l'Etat délègue la gestion de ces services aux administrations locales. Ceci implique une autonomie financière de la part de ces collectivités pour qu'elles puissent en assurer la fourniture. Des compétences précises sont accordées à chaque échelon de gouvernement.

Ucctogo.com

Décentralisation ou "Déconcentration"

La généralisation des politiques d'ajustement structurel et les avancées de la démocratie dans les pays de l'Afrique ont mis à l'ordre du jour le retrait de l'Etat, non seulement des secteurs économiques mais aussi du secteur politico-administratif; créant ainsi un espace que devraient combler de nouveaux acteurs territoriaux. Ce retrait de l'Etat que l'on qualifie souvent, suivant son degré, de "Déconcentration" ou de "Décentralisation", devrait en principe augmenter l'efficacité des politiques de développement, dans la mesure où elles se rapprochent des besoins des populations et sont élaborées sur la base de diagnostics locaux réalisés par ceux qui ont l'information la plus pertinente.

Ce phénomène de retrait de l'Etat ne connaît pas la même évolution dans tous les pays, les défis et les facteurs n'étant pas toujours les mêmes. Le Togo, tout comme la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest n'échappe pas à la règle. Il est resté un pays très centralisé et partiellement déconcentré jusqu'à l'adoption de la Constitution de la IVème République en 1992, à la suite des revendications

démocratiques et de libertés amorcées au début des années 90. La première véritable Loi sur la décentralisation devait intervenir au Togo en 1998. Mais l'absence ou l'insuffisance des textes législatifs et réglementaires d'application de cette loi ont fortement limité sa mise en œuvre et vont progressivement même la rendre caduque.

Sous l'impulsion de l'Union Européenne et du PNUD, le Gouvernement Togolais, à l'issue d'un atelier national tenu en 2004, devait se doter d'un Programme de consolidation de la décentralisation visant l'installation généralisée des collectivités décentralisées et la mise en place de conditions politiques, administratives et techniques propices à leur gestion. Ce programme devait finalement amener le législateur togolais à adopter en 2007 une nouvelle Loi sur la décentralisation, abrogeant ainsi celle de 1998 ! C'est donc logiquement et légitimement que l'on pourrait se poser la question de savoir où est-ce qu'on en est aujourd'hui au Togo ?

Decentogo.e-monsite.com

Décentralisation / Enjeux et perspectives

La décentralisation au Togo est loin d'être un projet nouveau, même si c'est au cours de la

décennie 90 qu'elle a connu un regain d'intérêt avec l'ancrage des processus de démocratisation sur le

Continent.

A preuve, en dehors des dispositions de l'époque coloniale, notamment le décret du 6 novembre 1923 portant institution de communes mixtes, les différentes constitutions togolaises consacrent la décentralisation. Ainsi, l'article 58 de la constitution du 4 avril 1961 énonce que :

« La République togolaise, une et indivisible reconnaît l'existence des collectivités territoriales. Ces collectivités sont les circonscriptions et les communes.

Elles s'administrent librement et démocratiquement dans les conditions prévues par la loi. Pour sa part, l'article 84 de la constitution du 11 mai 1963 dispose que : «

La République Togolaise une et indivisible, reconnaît l'existence des collectivités territoriales. Les collectivités territoriales sont créées par la loi. La loi détermine les principes fondamentaux de la libre administration, sous le contrôle de l'Etat, des collectivités territoriales, de leurs compétences et de leurs ressources. » Enfin, l'article 141 de la constitution de 1992 précise que : « La République Togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de la décentralisation dans le respect de l'unité nationale (...). ».

Dès lors, que faut-il entendre par décentralisation ? Quels en sont les enjeux et perspectives au Togo ?

Développement local et décentralisation: quels effets ?



Des techniciennes de surface dans une rue à Lomé

Depuis la fin des années 1980, la décentralisation et le développement local sont devenus des priorités politiques de développement affichées par de nombreux États. Tout comme la plupart des pays de la région ouest africaine, le Togo a opté pour la marche vers sa décentralisation. Ses efforts sont aujourd'hui matérialisés par les lois suivantes :

- la loi n°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales ;
- la loi n°2007-002 du 08 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels ;
- la loi n°2008-009 du 11 juin 2008 portant sur les modes de gestion des services publics locaux (pour ne citer que ceux-là).

En ce qui concerne le développement local, de nombreuses initiatives et actions ont été menées en faveur des populations locales. Entre autres : la mise en œuvre du Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRP-C) adopté en

juin 2009 qui prend en compte des actions pour le développement à la base, la déclaration de la Politique de Développement Agricole (DPDA) qui vise l'intensification et la diversification de la production agricole.

Face à la nécessité d'une participation de tous les acteurs du pays à l'effort de développement, des hautes sphères dirigeantes à la société civile (associations, particuliers, etc.), l'idée d'installer un centre d'appui et de formation est née. Partant du postulat selon lequel le développement doit être impulsé par des acteurs engagés, ouverts, compétents et surtout formés, en théorie comme en pratique, il était en fait devenu indispensable de faire émerger une proposition éducative directement liée aux questions de développement local en articulation avec la décentralisation, ancrées dans les réalités locales et répondant aux aspirations des familles, des jeunes, des collectivités locales, des professionnels et des organisations de développement.

publiques nationales et locales. La période d'exercice de la souveraineté nationale et plus particulièrement celle des années 1960 (malgré le souhait des gouvernants de rompre avec la centralisation excessive de l'ancienne administration coloniale) n'ont pas connu l'application effective des lois de la décentralisation de

cette époque.

Cependant, sur la base de l'inefficacité des résultats de la gestion centralisée de l'État, d'une situation démographique changeante en lien avec un contexte socio-économique et politique inapproprié, une gestion nouvelle de l'État, totalement différente de l'ancienne était nécessaire. Pour ce faire, le Togo à l'instar d'autres pays africains, connaît depuis les années 1980 l'émergence d'un rôle pour l'État axé sur la déconcentration et la décentralisation.

Depuis la constitution de la quatrième république du 14 octobre 1992, le Togo a opté pour une réforme de l'organisation administrative fondée sur le principe de la décentralisation. En effet dès les années 1990, la décentralisation est devenue la forme d'organisation administrative de la plupart des États africains car elle incarne l'espoir, le partage des pouvoirs entre les citoyens. Aussi s'avère-t-il nécessaire de savoir que la décentralisation se fait dans un cadre juridique bien précis, avec des collectivités territoriales, des acteurs et des compétences dévolues.

Le cadre juridique de la décentralisation au Togo

Le processus de décentralisation

Extrait, Ritimo.org

Elections locales, l'ancrage de la démocratie

Les élections locales annoncées pour bientôt revêtent une importance capitale dans le processus de décentralisation au Togo comme indicateur de l'ancrage et de la consolidation du processus démocratique au Togo. Elles y serviront de baromètre à la dynamique irréversible de la démocratie : une démocratie de proximité dans laquelle les populations sont appelées à jouer pleinement leur partition en participant directement aux processus de prises de décisions aux côtés des élus locaux.

L'article 141 de la Constitution

La Loi 98-006 du 11 février 1998 porte sur la décentralisation au Togo. Quant à la loi 007-011 du 13 mars 2007 relative à la Décentralisation et aux Libertés Locales, elle fixe le cadre de la libre administration des collectivités territoriales et ses limites, la participation des citoyens à la gestion des affaires locales, définit les ressources financières et les dotations nécessaires à la mise en œuvre de la décentralisation.

Le Code électoral, en ses titres V, VI et VII, indique les dispositions relatives à l'élection des conseillers régionaux, des conseillers de préfecture et des



Un bureau de vote lors de la présidentielle 2015

indique que la République Togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de décentralisation dans le respect de l'unité nationale. Ces collectivités territoriales sont les régions, les préfectures et les communes. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi.

Les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel, dans les conditions prévues par la loi.

conseillers municipaux.

De façon générale, le nombre de ces conseillers est déterminé par la loi et les modalités de répartition sont fixées par décret pris en conseil des ministres. Ils sont élus au suffrage universel direct, au scrutin de liste bloquée, à la représentation proportionnelle. L'attribution des sièges est faite selon le système du quotient électoral régional, préfectoral ou communal, et au plus fort reste.

Ceni-tg.org

Vulgarisation de la loi sur la décentralisation Où en sommes-nous ?

Depuis le temps colonial, le Togo connaît une tendance fortement marquée par la centralisation des pouvoirs politiques, administratifs et financiers entre les mains des autorités de l'État central. Cette forme administrative induit la non-implication des populations dans les choix en matière de politiques



Détente

Pharmacies de garde du 28 Mars au 04 Av 2016

DJIDJOLE (Djidjolé) ; Tél: 22 25 65 12
ENOULI (Station d'Agbalépédogan), Tél: 22 25 90 68
OSSAN (Ets Limousine), Tél : 23 38 44 25
VERTE (face école du parti Klikamé), Tél : 22250326
ORCHIDEE (Léo 2000), Tél : 22474287
BETHEL (Route d'Adidogomé) , Tél: 22 25 23 70
SHALOM (Agoè-Cacavéli non loin de BKS), Tél : 22518760
CHARITE (à coté du CEG d'Agoè-Nyivé), Tél: 22251260
ABRAHAM (Agoè Logopé Kossigan), Tél : 22 50 10 00
ADONAI (face hôtel la plantation à Agoè-Nyivé), Tél: 22 50 04 05
AVE MARIA (Station Kodomé, Face CHU Tokoin), Tél : 22 22 33 01
EMMAUS (Route de Mission Tové), Tél : 22 51 29 19
HORIZON (Nyékonakpoè, face Sapeurs pompiers), Tél : 22 20 42 42
PATIENCE (Tokoin Gbadago), Tél: 22 21 60 94
SANTE (Près de NAPATO), Tél : 22 21 58 41
PROVIDENCE (Bd Jean Paul II), Tél : 22 26 66 48
ST KISITO (Bd de la Kara), Tél : 22 43 89 40
DEO GRATIAS (Derrière le siège ECOBANK, Kotokou Kondji), Tél: 22 21 83 31
AKOFA (Av- Maman N'danida, Amoutivé), Tél: 22 21 00 97
KPEHENOU (Bd Houphoët Boigny), Tél: 22 21 32 24
AEROPORT (RIE de l'aéroport SITO), Tél: 22 26 21 22
KOUESSAN (En face du stade de Kégué), Tél : 2320 04 57
PHARMACIE 2000 (Bè Kpota près du marché Djifa), Tél: 22 70 01 69
CHRIST ROI (Kagomé), Tél: 22 27 46 66
LA REFERANCE (Adidogomé à coté du bar Madiba), Tél : 23 20 24 15
BONTE (Route de Ségbé Adidogomé : face station Sanol), Tél : 92 94 84 40
DESTIN (A coté de l'agence ECOBANK de Baguida), Tél: 22 41 15 41
LA FLAMME D'AMOUR (Agodéké, rout d'Aného), Tél : 22 45 70 14
MILLENAIRE (face réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé), Tél: 22516431
RAOUDA (44 95, Bd zio hédranawoé, derrière Togo 2000), Tél: 22613939

Le sommeil et ses caractéristiques

Les manifestations des troubles mineurs du sommeil (Suite)

L'horloge interne : une réalité !

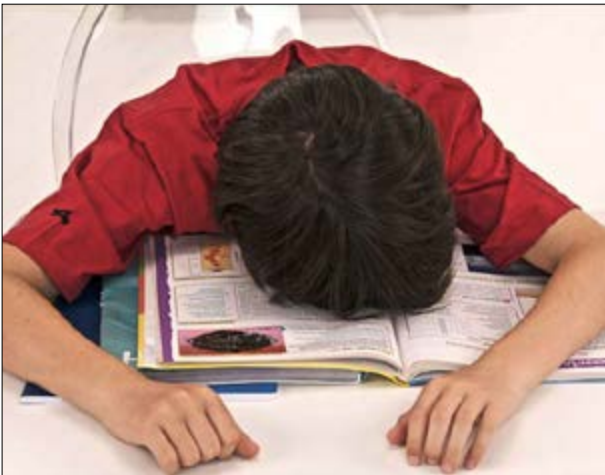
Aujourd'hui nous savons que de nombreuses fonctions de notre organisme varient au rythme des 24 heures de la journée. C'est le cas de la température, de l'humeur, de la fréquence cardiaque, de nos performances... Et toutes ces fonctions évoluent en parallèle dans la journée, avec, en général, un pic dans l'après-midi (température du corps la plus élevée, fréquence cardiaque augmentée, vigilance accrue...), une décroissance en soirée jusqu'à un minimum au petit matin. La période de sommeil est calée sur la phase de décroissance de ces valeurs : de la fin de soirée jusqu'au matin.

Tous ces rythmes biologiques sont donc solidaires et c'est cette horloge interne qui explique le jet lag :

lors d'un voyage lointain, si les horaires de destination sont décalés par rapport aux horaires habituels, on éprouve des difficultés à s'endormir ou à rester endormi, alors même que la fatigue et le manque de sommeil sont présents ! Il faudra souvent plusieurs jours pour recalibrer notre horloge biologique sur les nouveaux horaires de jour et de nuit.

Troubles mineurs du sommeil

Pour mieux comprendre les troubles mineurs du sommeil, rappelons quelques notions de base sur le sommeil. La durée habituelle d'une nuit de sommeil varie entre 7h et 8h30, mais il existe des « petits dormeurs » (de 4 à 6h30 de sommeil par nuit) et des « gros dormeurs » (plus de 9h par nuit). Ce n'est pas une question de volonté ou de tempérament, mais plutôt une question de génétique. La durée idéale d'une nuit de sommeil est celle qui donne le sentiment d'être en forme et efficace dès le lendemain matin1. Astuces et remèdes naturels contre les troubles mineurs du sommeil



D'autres difficultés d'endormissement sont des conséquences d'une mauvaise hygiène de vie ou des causes environnementales. Par exemple, le café est un excitant qui provoque ou entretient un mauvais sommeil. De même, un rythme de vie irrégulier ou un environnement bruyant déstructurent le sommeil. Découvrez les astuces et remèdes naturels pour lutter contre les troubles mineurs du sommeil.

Les manifestations et causes des troubles mineurs du sommeil

Nous avons tous besoin de sommeil, et le moment d'aller se coucher peut être vécu comme un moment de grâce chez les uns et un passage redouté chez les autres. Car le sommeil est fragile et les troubles mineurs du sommeil fréquents.

Les causes du trouble mineur du sommeil

On peut mal dormir à cause du stress, des soucis, d'un voisin qui fait du bruit ou encore d'un dîner trop copieux... Les causes des troubles mineurs du sommeil sont multiples, passons-les en détail. Les causes psychologiques des troubles mineurs du sommeil.

A suivre

Les bons plans et les bonnes adresses

INFOS UTILES

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV:Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CLINIQUE DE L'AEROPORT; Tél: 22 26 90 12
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
PROTECTION DE L'ENFANCE; Tél: 111 / 22 20 45 10
SPECIALE INFO SANTE; Tél: 80 00 00 11

MOTO & KARTING

TOGO MOTO CROSS (Face au Golf club d'Agoè Nyivé) ; Tél : 90 17 95 07
L'AFRICLUB (Qtier : Kégué entre CHR et la FTF) ; Tél : 92 52 24 40

MUSCULATION / MASSAGE

YVES LAMBONI (Ki nésithérapeute); Tél: 90 03 79 10
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

OU MANGER A LOME?

RESTAURANTS EUROPEENS

BALKAN (Qtier Kégué, rue de Kégué près du bar Dialogue) ; Tél: 22 61 30 63
BARAKOUNDA II (Qtier Kodjoviakopé, Bd du Mono) ; Tél : 22 20 17 54

RESTAURANTS LIBANAIS

LA TERASSE (Qtier Dékon, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 90 12 12 12
NUIT D'ORIENT (Qtier Nyékonakpoè, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 22 44 68 96

RESTAURANTS AFRICAINS

LE TALIER (181, rue Mampo Amoutiévé) ; Tél : 93 45 90 90 / 98 95 24 24
VIVI ROYALE (Qtier Nyékonakpoè, Rue des Moussons) ; Tél : 22 22 20 27 / 99 22 20 76
NOPEGALI VIP (Bd du 24 Janvier en face de la BTCL) ; Tél : 22 22 94 00

Où DORMIR A LOME?

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
HÔTEL LA LINETTE (Agbodrafo) ; Tél : 22 32 34 32
HÔTEL LE LAC (Agbodrafo) Tél: 22 21 08 10
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 22 21 11 21
RESIDENCE DES TROPIQUES Tél: 22 26 66 18

COUTURE STYLISME

.TIMOTHEE (Tokoin trésor) Tél:90 09 42 82
.DESMO DESIGN (Quartier Forever) Tél : 90 04 16 78
.EAMOD AYANICK (Qt: Nukafu) Tél : 99 47 05 95

DECORATIONS

.GALERIE CONFORTIUM (Bd 13 Janvier): Tél : 22 21 99 90 / 22 20 25 26
.ENVERGURE (Tél : 90 10 39 01/22 56 82 80)
.T.M.B SA (Tokoin St Joseph) Tél : 22 21 06 77

La souffrance, quelles solutions!

Oh... bon Dieu! Quel monde ?
Au moins 0,5\$/ Jour...

L'avenir peu prometteur,
quel sort me réserve-t-il?

Moi je ferai un effort pour devenir
le secrétaire général de l'ONU au
nom de Dieu... Amen!!!



Nous sommes pauvres non parce que nous manquons de ressources naturelles ou bien que cela dépend de notre situation géographique voire parce que la nature a été cruelle avec nous; mais c'est parce que nous ne prenons pas une attitude. Il nous manque la volonté pour accomplir et enseigner les principes de base à savoir: L'éthique, l'intégrité, la responsabilité, le respect aux lois et

règlements, le respect pour le droit des autres citoyens, l'amour du travail, l'effort à l'épargne et à l'investissement, le désir de dépassement et la ponctualité. Au finish, nous devons ignorer certaines politiques tordues, savoir suivre l'occident. . Si tu aimes ton pays, fais circuler ce message pour que le plus grand nombre de personnes réfléchisse sur cela !!!

Photo du jour



Que font ces dames?

De Bamako à Grand Bassam: les dessous insoupçonnés du terrorisme

Par Kangni Alem



« Pourquoi nous, pourquoi? Que leur avons-nous fait? » Mali. Nigeria. Cameroun. Niger... Qui sera le prochain? Autrefois, le terrorisme nous apparaissait lointain; depuis les médias (dont savent profiter les terroristes) ont tout fait pour nous rapprocher des lieux du drame. Mais on a beau sonder les écrans, avaler les explications en boucle des téléspécialistes, on n'arrive pas à comprendre pourquoi l'Afrique, de manière si ostensible, est devenu à

son tour le sanctuaire des terroristes. Ma rencontre récente avec une procureure européenne travaillant sur les liens obscurs entre les islamistes du Boko Haram au Nigeria et certaines franges européennes de Daech m'ont convaincu de ce que je soupçonnais depuis longtemps. Il y a, au cœur du terrorisme mondialisé du 21e siècle, une fausse assertion dont la dangerosité doit être combattue, à savoir qu'il y aurait un islam universel au nom duquel les terroristes se battraient! L'idée séduit, mais n'en demeure pas moins fausse. Comme me l'a fait remarquer ladite procureure, de l'extérieur, la thèse religieuse paraît simple, mais à bien y regarder, elle ne tient pas longtemps la route, même si le résultat immédiat au niveau des pays touchés reste la stigmatisation des musulmans, assimilés à tort aux prétendus djihadistes. On voudrait faire fi des dissensions dans le monde musulman, pour convaincre d'une possible guerre de religion, ce qui est impossible. Si l'islam est universel, il l'est sur la base de rites différents, donc d'interprétations diverses. Il reste donc une conviction, la guerre déclarée par les terroristes à je ne sais qui ne peut pas avoir de base religieuse. Reste une réalité, la guerre, parlons-en justement. Même lorsqu'elle est religieuse, comme ce fut le cas de la guerre civile en Irlande entre catholiques et protestants, on a fini par comprendre qui finançait

le désordre: les politiques des deux camps eux-mêmes! N'anticipons pas, mais posons-nous aussi la question de savoir d'où vient le financement du terrorisme façon Boko Haram ou Daech. Pour ce que je sais, des enquêtes et travaux récents sur le terrorisme au 21e siècle, l'affaire a tout l'air d'être fondé sur une réalité plus criminelle que culturelle (la religion étant culturelle), une réalité capitaliste dont les ressorts nous apparaîtront de plus évidents au fil du temps.

En lisant le tout nouvel essai de Jenny Raflik sur la question, j'ai compris à quel point il nous faut toujours remonter dans l'histoire des violences terroristes pour comprendre la capacité de manipulation de ceux qui utilisent le terrorisme comme un instrument au service de causes souvent obscures. Comme si certains malins avaient tiré des leçons de toutes les tactiques terroristes, pour tuer, distraire et poursuivre des buts de criminalité transfrontalière. Mais je reste sur ma soif: il y a aussi de la folie au cœur des humains, et les hommes qui acceptent de se faire exploser représentent pour moi la part la plus obscure de la capacité de manipulation du terrorisme international. Comprendrons-nous un jour toute cette histoire lugubre? Bonne semaine à vous, et compassion totale avec les victimes!

Lancement d'album Ogrini Baladjé présente « Améssiamé »

L'artiste togolais de la chanson, Ogrini Baladjé a présenté le vendredi 25 mars dernier, son premier album au public et à la presse. La cérémonie s'est déroulée au centre « brin de chocolat » à Kadjiviakopé.



Photo de la pochette de l'album

« Enfin il sort son album », peut-on être tenté de dire pour Ogrini. En effet, ce dernier n'est pas né de la dernière pluie. C'est un ancien de la musique togolaise et son palmarès est l'un des plus enrichis. Au cours de sa carrière riche d'une vingtaine d'années d'expérience, il a longtemps collaboré avec des grands noms de la musique togolaise dont King Mensah, groupe Sassamasso, pour ne citer que ceux-là.

Ainsi, Ogrini Baladjé sort de l'ombre avec « Améssiamé », un album composé de 8 titres. Son style, c'est un mélange de world music et

airs traditionnels, le tout empreint d'une philosophie afro.

Fils aîné d'une famille de cinq enfants, Ogrini Baladjé a toujours été un passionné de la musique. Il se découvre et s'illustre très tôt pour la musique lors des semaines culturelles au collège. Au cours de sa carrière, il a appris à chanter et à jouer plusieurs instruments de musiques. Ce qui a fait de ce dernier un acteur majeur de la musique togolaise. Plusieurs jeunes artistes lui soumettent souvent leurs œuvres avant de les rendre publiques.

Rachidou Zakari

Musique Toofan et Almok au Zénith de Paris

Le groupe Toofan et Almok étaient les ambassadeurs togolais ce dimanche de Pâques au Zénith de Paris, à l'occasion de l'édition 2016 d'« African music festival ».

A l'affiche, de nombreux artistes africains. Parmi eux, le duo Master Just et Barabas du groupe Toofan et la chanteuse togolaise Almok. Une ascension pour ces artistes qui, depuis quelques années, sont présents dans les hits parades togolais et africains. Si Toofan n'est plus à présenter, l'envol que prend la carrière d'Almok est à encourager. En effet, beaucoup ne misaient pas sur elle, lorsqu'elle a changé de rythme. Elle s'est fait remarquer par son 1er album aux couleurs de Rn'b. Mais l'artiste va obliger ses fans à faire un virage à 180 degré pour son 2ème album. Elle a abandonné le Rn'b pour la musique tendance. Une musique dans le

style du concept « Obragada » créé par les Toofan. Et la mayonnaise a pris avec des chansons comme « Nononini » félicité par beaucoup de mélomanes. C'est ainsi qu'elle enchaîne des spectacles dans la sous-région africaine. Un succès qui lui a valu de chanter à l'occasion de l'exposition universelle de Milan en 2015, lors de la journée consacrée au Togo. Avec leurs prestations au Zénith, Toofan et Almok montrent que la musique togolaise s'exporte désormais bien. Un chemin que leurs aînés, Jimi Hope, King Mensah, Afia Mala, Nimon Toki Lala

et beaucoup d'autres leur ont tracé et qui porte des fruits. Manu Dibango, Lokua Kanza, Charlotte Dipanda, Awilo Longomba, Yemi Aladé, Gadjel Celi, Franko, Eddy Kenzo sont, entre autres, des artistes aux côtés desquels, Toofan et Almok ont presté. « African music festival » est un événement culturel qui passe par la musique et les œuvres de l'esprit pour favoriser le dialogue intercommunautaire. Cette année, la manifestation est dédiée aux filles et femmes qui sont victimes des violences de la secte islamiste Boko Haram.

Lire

« ...Malgré tout ce que je recevais de mes amants, je ne me sentais pas heureuse. Je voulais avoir plus d'argent. Je me rendais souvent dans des endroits touristiques à la recherche des riches visiteurs de passage. J'étais toujours obsédée par les milliardaires de passage. J'avais des contacts sûrs aux réceptions des hôtels. On m'appelait quand un étranger de marque y séjournait. Il en venait régulièrement dans notre pays. Tous me disaient qu'ils n'avaient jamais vu une beauté comme la mienne...de par le monde. Par conséquent, ils payaient selon la valeur qu'ils me reconnaissaient. Au cours des cérémonies de mariage de ma petite sœur Martine...Tous les invités me demandaient : « A quand ton tour, Hélène ? Tu sais que tu es la plus belle ? Il n'est pas normal que tu reste célibataire. » Il me fallait rapidement un époux. Déjà riche, je voulais un homme célèbre. Un moment, j'ai pensé à un sportif de talent, un professionnel de football en Italie. Après des semaines d'enquête, mon choix s'est porté curieusement sur un homme timide ; un professeur d'anglais. Il avait des parents très riches. Son père industriel, propriétaire d'une usine de vaisselle nous offrit un hôtel particulier en cadeau de mariage. On pouvait m'appeler désormais Madame Hélène Moussana. Un vrai naïf, mon époux. Je le trompais régulièrement. Il m'accompagnait souvent chez mes amants sans se douter de rien. Chaque fois, je voyageais pour mes affaires. Car pour tromper sa vigilance j'avais décidé de faire du commerce. Malgré l'opposition de ces parents, il me permit de faire le commerce de l'or. A Djakarta, j'ai été victime d'un accident grave qui a failli me coûter la vie. Mon amant, l'ambassadeur, a été tué sur le coup. Je suis revenue chez mon mari le bras gauche dans le plâtre. Francis a été formidable pendant ma convalescence. Quand il partait enseigner, je faisais venir son jeune ami, le fils du président de la république. Il me l'avait présenté dès mon retour de Djakarta. Un vrai bandit ce fils de président. Il ne me donnait rien et me fatiguait beaucoup. Après mon rétablissement définitif, je repris mes voyages d'affaires. Je continuais de rencontrer les hommes riches. Les armateurs, les milliardaires américains. J'avais des comptes bancaires à Tokyo, à New York, à Ottawa et à Manille. A Honolulu je me suis fait tripoter par un grand chien. Le sexe du chien, je ne le savais pas, est très excitant. C'est à mon retour de ce voyage que le mal qui va m'emporter s'est déclaré. Pendant une semaine ma diarrhée ne s'arrêtait pas. Des tâches noires se sont reproduites en abondance sur mon corps. Evidemment, j'ai commencé à maigrir. En trois semaines j'ai perdu vingt kilos. Mon époux a quitté la maison, poussé par ces parents. J'ai consulté des médecins et des charlatans. Le mal continuait. Il est plus grave aujourd'hui qu'hier. Et c'est vous qui avez demandé un test. Une analyse de sang. Voilà, c'est fait. J'ai les résultats. J'ai lu mon dossier. Je suis condamnée. La vie se termine pour moi. Je me demande si le vaccin sera découvert avant ma mort. Maintenant, je vous donne l'enveloppe. -Très bien. Merci. Ah ! Mon Dieu. Vous êtes... - Continuez Docteur. Dieu vous sauvera. Dieu m'a déjà puni... »

Extrait de **ENCORE LES FEMMES... TOUJOURS LES FEMMES !** de **ISAÏE BITON COULIBALY**. Nouvelles Editions Haho.pp121 à 123



Sports

Éliminatoires CAN 2017 Le Togo tenu en échec par la Tunisie

Les Eperviers du Togo ont été tenus en échec au stade de kégué le mardi dernier par les Aigles du Carthage de la Tunisie sur un score nul et vierge.



Les Eperviers du Togo

Dans un match au rythme saccadé, les éperviers ont souffert face aux attaques des Tunisiens. La course à la qualification pour le Gabon se complique pour le Togo à cause du succès du Libéria face à Djibouti.

La première période a été marquée par la domination des « Eperviers » qui se sont procurés plusieurs balles arrêtées, repoussées par la défense tunisienne. Cette dernière a été mise en difficulté à trois reprises. La première occasion est venue des pieds d'Adebayor dont le tir a

été repoussé par Mathlouthi. L'attaquant de Crystal Palace a vu, dans l'action suivante, sa tête passer à côté. La plus grosse balle dangereuse des Togolais a été enregistrée sur une contre-attaque rapide ponctuée par un tir puissant d'Atakora, repoussé par Mathlouthi. Les Tunisiens, qui ont joué le contre, se sont, quant à eux, procurés quelques balles intéressantes. Ce match nul satisfait davantage les Tunisiens qui restent ainsi en tête du groupe aux côtés du Togo et du Libéria.

TM

Arts martiaux Examen de passage chez Gazelle taekwondo club

Les pratiquants de taekwondo du Gazelle taekwondo club ont passé le samedi 26 mars dernier à Lomé, des épreuves devant leurs permettre de passer aux ceintures supérieurs. La cérémonie a connu la présence du Directeur Technique de la Fédération Togolaise de Taekwondo et des amoureux de la discipline.



Photo de famille du club

Pendant 3 heures de temps, et devant un jury composé de 4 membres, les jeunes devraient prouver, qu'ils ont assimilé ce que leurs maîtres leur ont appris. Jeux de jambes, self défense, démonstration de prises, le public présent en a eu plein les yeux.

Mais à la fin, seulement 10 sur au moins une quinzaine ont réussi les examens de passage de la ceinture blanche à la ceinture jaune, du jaune au bleue, du bleu au rouge. A la fin des épreuves, le jury à prodigué

des conseils aux candidats malheureux afin que ces dernier puissent se mettre plus au travail et passer aux grades supérieurs aux prochains examens.

Le taekwondo est un art martial qui se pratique avec les quatre membres du corps. Il est présenté comme sport de démonstration aux Jeux olympiques de Séoul en 1988 et à ceux de Barcelone en 1992 avant de devenir sport olympique à partir des jeux olympiques d'été de 2000.

Rachidou Zakari

Tennis / Tournoi de Miami Les surprises de la compétition

Le tournois de tennis de Miami offre asse de surprises. En effet, chez les messieurs, le numéro 2 mondial Andy Murray, a été éliminé au tournoi de Miami en huitièmes de finale.

L'Ecossais, décidément en petite forme en ce début de saison, a été battu en 3 sets par le Bulgare Gregor Dimitrov.

Le Français, Jo-Wilfried Tsonga, numéro 9 mondial s'est lui aussi incliné devant l'Espagnol Bautista Agut.

Chez les dames, la numéro 1 mondiale Serena Williams a été battue par une vétérane, la Russe Svetlana Kusnetsova, en 3 sets.

La Suisse Bacsinszky a éliminé la numero 3 mondiale, Agnieszka Radwanska.



TM Andy Murray

Basket Ball / NBA Atlanta et Miami conservent leurs places

Pas de gros changement au classement puisque Atlanta et Miami ont gagné à l'Est, et ils conservent leurs 3e et 4e places. Plus bas, rien ne va plus pour Chicago, encore battu à domicile, et qui voit les playoffs s'envoler. À l'Ouest, la bonne affaire est Portland et Utah, faciles vainqueurs à domicile pour conserver leurs 6e et 7e places. Après trois revers de suite, Dallas se réveille à Denver, et affiche le même bilan que les Rockets.

Les Bulls ont compromis encore un peu plus leurs chances de qualification pour les play-offs après leur défaite à domicile face à Atlanta (102-100). Malgré 20pts de Rose et 19pts et 11rbd de Gasol, Chicago a dû courber l'échine face aux Hawks de Teague (26pts), Millsap (11pts, 11rbd) et Horford (14pts, 10rbd).



Les joueurs d'Atlanta City

Kobe Bryant en carrière. Rudy Gobert a dominé les débats dans la raquette avec 19 rebonds.

africatopsport.com

CAN 2017 La liste des participants de dessine

Le Maroc est la première équipe à se qualifier pour la CAN 2017, à la faveur de sa victoire à domicile contre le Cap Vert mardi (2-0), alors que l'Egypte est toute proche après avoir éliminé le Nigeria (1-0).

Grâce à un doublé de leur attaquant vedette Youssef El Arabi en deuxième période, les Lions de l'Atlas disposent d'une avance de six points en tête du groupe F, devant leur adversaire du jour, avec seulement deux journées à jouer et l'avantage de la différence particulière.

Dans le choc du groupe G, l'Egypte, septuple vainqueur de la CAN, a battu le Nigeria (1-0) et est toute proche de la qualification, à moins d'un très improbable retour de la Tanzanie. Pour le Nigéria, vainqueur en 2013, l'élimination est un petit coup de tonnerre, dans cette poule réduite à trois depuis le forfait du Tchad.

L'Algérie de Christian Gourcuff aurait pu, elle aussi, valider son ticket en cas de succès contre l'Éthiopie, après le succès du Lesotho face aux Seychelles (2-1). Mais elle a couru après le score et n'a égalisé qu'en toute fin de match sur un pénalty transformé par Faouzi Ghoulam (3-3). Avec ce point du nul, les Fennecs restent leaders du groupe J (10 pts), devant l'Éthiopie (5 pts), alors qu'il

ne reste que six points en jeu. Pour que le Sénégal se qualifie, il aurait fallu que son quatrième succès, contre le Niger (2-1), se combine avec un match nul dans l'autre rencontre du groupe, mais le Burundi s'est imposé en Namibie (3-1). Dans cette poule K, les Sénégalais sont toujours premiers avec 12 unités, devant les Burundais, qui remontent à la 2e place avec 6 points.

Dans le groupe B, la RD Congo a pris une belle option pour la qualification en gagnant en Angola (2-0). Le Togo et la Tunisie se sont neutralisés (0-0), laissant la tête du groupe A au Liberia (9 pts), qui a corrigé Djibouti (5-0). La Guinée de Luis Fernandez est allée gagner au Malawi (2-1) et se relance, revenant à hauteur du 2e, le Swaziland (5 pts), dans un groupe L toujours dominé par le Zimbabwe (8 pts).

Les premiers de chacun des 13 groupes seront qualifiés, ainsi que les deux meilleurs deuxièmes et le Gabon, en tant que pays organisateur.



Transport Maintien des tarifs, le Syliconto se justifie

Au Togo, généralement lorsqu'il y a une augmentation du coût des produits pétroliers, les transporteurs se précipitent à revoir à la hausse le tarif des transports. Mais l'action contraire ne se fait pratiquement pas. La baisse du prix du carburant le jeudi 23 mars dernier le confirme.



Négociation sur le prix d'un trajet

24 F CFA de moins pour le super sans plomb, 29 FCFA de moins sur le pétrole lampant, et 20 F CFA pour le Gasoil, c'est désormais la marge de diminution sur les produits pétroliers depuis le 23 mars 2016. Suite à cette diminution les Togolais réagissent et réclament la diminution des tarifs sur le transport. Selon le comptable du Syndicat Libre des conducteurs du Togo (SYLICONTO), pour modifier les tarifs du transport, conformément aux dispositions légales qui régissent leurs professions, il faut que la différence entre l'ancien tarif et le nouvel soit supérieur ou égal à 50 F CFA avant que le gouvernement et les syndicats modifient d'un commun accord les tarifs de transport. Par conséquent la dernière diminution du prix des produits pétroliers n'a aucun effet sur les tarifs. Nombreux sont les Togolais qui se demandent pourquoi par deux fois déjà, les prix des produits pétroliers ont connu des baisses mais les coûts des

transports n'ont pas suivi. La première baisse intervenue le 24 décembre 2015 avait fixé les prix à la pompe comme suit : Essence super sans plomb : 520 francs au lieu de 592 francs, soit une baisse de 72 francs CFA Pétrole lampant : 475 francs au lieu de 514 francs, soit une réduction de 39 francs, Gasoil à 565 francs au lieu de 638 francs, soit une réduction de 73 francs. Par contre, que ce soit les taxis, les sociétés de transport ou encore les taxi-motos, les tarifs de transport demeurent les mêmes. Le combat qu'ont mené les Associations Togolaises des consommateurs dans ce sens n'ont profité qu'aux conducteurs de taxis de de mototaxis. Les consommateurs continuent par payer cher le coût du transport mais espèrent qu'une éventuelle diminution intervienne et qu'elle franchise la barre des 50 F CFA afin de prendre les transporteurs au mot.

E H (Stagiaire)

Rentrée scolaire Plus de peur que de mal

La reprise des cours après les congés de Pâques a été effectuée dans la sérénité contrairement à la menace de grève annoncée dans les établissements scolaires publics.



Des élèves en partance pour l'école

En effet, les chefs d'établissement du préscolaire, du primaire et du secondaire réclament la dotation ou frais de fonctionnement prévus pour la rentrée de septembre 2015. De sources proches des grévistes annoncent que le ministre en charge, Komi Tchakpélé, a été pour quelque chose dans le dénouement de cette crise qui pourrait perturber cette rentrée. Celui-ci a eu des rencontres avec les chefs d'établissement, rencontres qui

se sont soldées par des promesses, le tout dans une atmosphère de confiance mutuelle. « Il y a de cela 6 mois, on nous demande de gérer les établissements publics avec les salaires, c'est vraiment dommage », s'est indigné Fiomédon Kokou, président de l'association nationale des chefs d'établissement public primaire et préscolaire.

Emergence Togo

Justice Edoh komi en liberté, mais sous contrôle judiciaire

Pasteur Edoh Komi, le président du Mouvement Martin Luther King (MMLK) a été remis en liberté sous contrôle judiciaire le 29 mars 2016 à Lomé. Dans ses premiers mots peu après sa sortie de prison à Lomé, Pasteur Edoh a posté sur sa page Facebook que « rien n'émoussera notre engagement, ni notre détermination à lutter contre l'injustice et l'arbitraire au Togo ».

L'homme qui a recouvré sa liberté doit se présenter à la justice chaque fois que cette dernière aura besoin de lui. Ses mouvements surtout à l'extérieur du pays doivent recevoir l'autorisation de la justice. Ayant recouvré provisoirement sa liberté, le président du MMLK que son association restera « la voix des sans voix » et restera toujours aux côtés des marginalisés, des opprimés, des victimes d'injustice et d'arbitraire et rien n'empêchera son combat pour l'Etat de droit et le respect des droits humains au Togo.

Pasteur Edoh a été incarcéré à la prison civile de Lomé depuis le 11 mars 2016, pour « trouble à l'ordre public » et « outrage à magistrature ». C'était suite à une manifestation que son mouvement avait organisé le 10 Mars 2016 pour réclamer que justice soit faite dans l'affaire de Dzogbessi Akossiwa, une jeune togolaise assassinée et dont le corps avait été retrouvé dans un puits à Bè-Kpota. Rappelons que l'arrestation de Pasteur Edoh Komi avait suscité une vague d'indignation de la part des



Pasteur Edoh Komi

organisation de défense des droits de l'homme qui ont condamné sa détention.

TM

Décentralisation Faure Gnassingbé lance le processus

Le Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, a lancé le mardi dernier cours d'une rencontré avec des chefs traditionnels, le processus de décentralisation devant aboutir à des élections locales au Togo.



Faure Gnassingbé lors de son intervention

« Si vous regardez autour de nous, tous les pays ont déjà mis en œuvre cette décentralisation », a déclaré Faure Gnassingbé. « Compte tenu des problèmes que nous avons connus, nous sommes restés un peu en marge de la réforme », a-t-il souligné pour justifier le retard de son pays dans ce domaine. Il a surtout relevé les lendemains électoraux difficiles connus par le pays, qui ont constitué un frein à la décentralisation tout comme l'insuffisance des infrastructures dans les localités. « Il y a eu une hésitation de notre part parce que les gens estiment que les

infrastructures ne sont pas à la hauteur mais s'il faut attendre de tout régler avant d'aller à ces élections locales, on ne les organisera jamais », a ajouté Faure Gnassingbé. « Selon lui, il n'y a pas vraiment de raisons de ne pas y aller et l'idée a muri et aujourd'hui c'est un consensus dans la classe politique et au sein de la population que nous devons aller à la décentralisation. « Aujourd'hui ce que nous voulons tous c'est de faire reculer la pauvreté dans notre pays et la décentralisation permettra d'améliorer les choses et à mieux vivre », a-t-il conclu.

APA

Crésus

Assurance vie
multisupports

vous en donne plus...

- + de **rentabilité**
- + de **sécurité**
- + de **gains fiscaux**



GTAC2A - VIE

*Nous sommes à vos côtés
à chaque instant de la vie...*

Tél : 22 21 93 75 / 98 49 33 03
www.gtac2avie.net



DMi

directmédia

Société éditrice de

tm togomatin
La neutralité positive



Edition



Presse



Radio



Télévision

R e j o i g n e z - n o u s a u j o u r d ' h u i



Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - Tél. 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - E-mail : atogomatin@gmail.com